

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

Séance du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 19 mars,

À 20 heure trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	18

Date de la convocation

14 mars 2024

Présents :

Adjoint au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} Adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Régis AUDIBERT, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Jean-Yves RIOU, Mme Sophie ARNAUD à M. Thierry BENOIT.

Secrétaires de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Régis VALENTIN.

Délibération n°04/2024

Objet : Plan de financement – Réhabilitation de l'ancienne école de Cucuron et transformation en nouvelle mairie

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que La commune de Cucuron est accompagnée depuis 2009 par un Conseiller en Energie Partagé du service SEDEL (Service d'Economies Durables En Luberon) du Parc Naturel Régional du Luberon.

Dans ce cadre, l'ancienne école des Garçons a été identifiée comme bâtiment prioritaire et nécessitant une rénovation énergétique globale (bâtiment chauffé au fioul et non isolé).

Pour cela, un audit énergétique définissant une volonté de réduire les consommations et de mettre en place des énergies renouvelables a été commandé et financé dans le cadre du « Fonds chêne » de l'AAP ACTEE +.

A partir de cet audit (rapport de présentation en janvier 2024) et d'une première analyse avec l'étude thermique, la commune souhaite suivre les recommandations du cabinet qui a réalisé l'étude en vue

de réduire les consommations de plus de 40% et de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES).

À ce titre, la commune recherche les financements nécessaires pour supporter cet investissement.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Besoins	€ (HT)	Ressources	€ (HT)	%
Travaux et honoraires (Estimatifs bureau d'études K-INGENIERIE)	891 456,00	Subvention État - Fonds Vert 2024	328 291,00	36,83
		Subvention Région - Nos communes d'abord 2024	150 000,00	16,83
		Subvention Département - Contrat Vaucluse Ambition - Part transition écologique et énergétique	39 900,00	4,47
		Emprunt bancaire	250 000,00	28,04
		Autofinancement	123 265,00	13,83
Total	891 456,00	Total	891 456,00	100,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, le plan de financement prévisionnel portant sur les travaux de réhabilitation de l'ancienne école de garçons de Cucuron et sa transformation en nouvelle mairie dans les conditions précitées.

Autorise, Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès des différents organismes financeurs.

Autorise, Monsieur le Maire à solliciter les organismes bancaires en vue de la mise en place d'un emprunt.

Autorise, Monsieur le Maire à signer tout document venant en application de la présente délibération.

Décision refusée à la majorité

Vote :

Pour : 6 (Maire, JY. RIOU, AM. DAUPHIN, M. BERARD, C. BLANC, R. VALENTIN)

Contre : 9 (A. GUEYDON, R. AUDIBERT, MJ. SOTTO, AC. REUS, T. BENOIT, S. ARNAUD, P. ANGELETTI, R. LAURENT, R. PELLEGRIN)

Abstentions : 3 (J. COULANGE, G. MANENT, C. CHIRI)

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

A Cucuron, le 21.03.2024

Le Maire

Philippe EGG



Les secrétaires de séance

Mme Anne-Marie DAUPHIN
2^{ème} Adjointe

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name of the secretary of the session.

M. Régis VALENTIN
Conseiller Municipal

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name of the municipal councillor.